



souvent, le manque d'outils. Or les outils ne manquent pas ; c'est parfois même leur profusion qui fait problème (7). La demande d'outils ou de méthodes permet d'éviter d'explicitier l'engagement politique que l'approche de genre requiert en premier lieu.

Les résistances s'expriment aussi dans le dogmatisme et dans les procédures de fonctionnement de plus en plus techniques ou libérales : les critères principaux pour juger d'une politique sont son efficacité et son efficacité plus que sa pertinence et son impact. Des critères de rentabilité, voire de décaissement budgétaire, l'emportent sur des critères sociaux.

Il n'est pas rare que les institutions refusent d'intégrer le genre ou d'y consacrer des moyens. Ils confient alors à une structure externe la responsabilité de faire avancer l'égalité. Par exemple, l'Union européenne, qui a pris un engagement politique explicite pour l'égalité de genre, « externalise » sa mise en œuvre pratique en la confiant à un Bureau extérieur (*Help Desk*) sur base de contrats de trois ans. Ceci explique « l'évaporation » des expertises et mécanismes laborieusement mis en place. L'instabilité et la rotation du personnel formé entraîne une perte de compétence ou d'expertise et ralentit les avancées vers l'égalité.

■ Des résistances sont d'ordre politique.

Ce sont en réalité toutes les résistances citées précédemment qui s'articulent et se concrétisent dans le champ du politique. Elles reflètent l'absence de volonté de changement social, la peur d'un engagement explicite et le refus de consacrer des moyens budgétaires pour l'égalité de genre.

Dans de nombreux domaines et pays, la législation n'opte pas toujours explicitement pour l'égalité de genre. Des lois ou pratiques discriminatoires continuent d'exister. Les moyens budgétaires font défaut alors qu'ils sont nécessaires, surtout pour engager du personnel qui reçoit clairement la responsabilité et le mandat de faire avancer l'égalité de genre.

Les résistances au genre se marquent dans ce cas par la mise en place de structures formelles, vides de personnel ou de moyens. On en verra pour preuve les nombreuses institutions créées dans la foulée de la décennie des femmes de l'ONU : des points focaux sont désignés puis abandonnés à leur sort, sans ressources, sans formation, sans temps pour se consacrer au genre, sans terme de référence. Les services ou unités « Genre » sont relégués loin des espaces de pouvoir dans les organigrammes, sans visibilité et sans moyens humains et budgétaires pour fonctionner... Le genre devient un discours, le droit une vague promesse, toujours reportée.

(7) Même s'il est vrai que toute cette information ne circule pas partout : l'Afrique francophone a été longtemps à l'écart de toute la production sur le *gender* ou le *genero* existant dans les mondes anglophone et hispanophone.